



Chaque année, le bilan de l'accompagnement des SDF à Paris s'aggrave. Le 115 reste aussi difficile à joindre et n'arrive toujours pas à offrir un hébergement d'urgence aux milliers de gens à la rue. Et ce, malgré les plans hiver, les mobilisations grand froid, les gymnases réquisitionnés... Toute cette agitation, manifestement inopérante, que les multiples associations dénoncent comme une gestion sans projet, un "pognon de dingue" versé dans un tonneau des Danaïdes apparemment sans fond. Et pourtant des solutions sont possibles.

PAR PHILIPPE LECARDONNEL

A lors que Julien Denormandie, secrétaire d'État du ministre de la Ville et du Logement, s'était illustré en déclarant le 30 janvier dernier qu'il estimait qu'il n'y avait pas plus de cinquante SDF à la rue dans Paris, la nuit de la Solidarité, organisée le 17 février dernier, dénombrait 3 622 personnes encore à la rue dans la capitale. Un constat de plus sur l'insuffisance de notre dispositif, déjà dénoncé il y a 15 ans par la Cour des Comptes dans son rapport sur le Samu Social : "Le Samu social de Paris gère une pénurie à laquelle on paraît se résigner".

UN DÉSASTRE POUR LES FAMILLES

Faudrait-il en conclure que la situation stagne au gré des alternances politiques ? Non "elle empire !" s'inquiète Jean-Sébastien Daniel, responsable du 115 de Paris. Dans son minuscule bureau qu'il partage avec deux autres personnes, à Ivry-sur-Seine, il ne cache pas son impuissance. "La situation s'est aggravée depuis 10 ans que je suis en poste ici : les délais de réponse s'allongent, le manque de places s'aggrave et l'embolie du système est telle que certaines familles ont dépassé leur dixième année en hôtel". Un seul chiffre pour réaliser l'état

de thrombose généralisée : 40 % des familles vivent depuis plus de deux ans en hôtel ! Comment a-t-on pu en arriver là ?

Pour l'ensemble de l'Ile-de-France, on compte 40 000 places dans des structures d'urgence (les centres d'hébergement et les centres d'insertion sociale) gérées par des associations, mais très peu sont adaptées à l'accueil des familles. Or depuis la fin des années quatre-vingt-dix, il y a une explosion du nombre de parents à la rue avec leurs enfants. Des couples ou des mères seules avec enfants, sans ressources ni logement. En grande partie des étrangers, la plupart sans papiers, et donc sans autorisation de travail. Pour éviter de laisser des enfants dormir à la rue, le Samu social a recours à l'hôtel, avec l'aval de l'État qui finance. "Cela a commencé il y a une dizaine d'années, mais la croissance a vite été exponentielle", déplore Christine Laconde, sa directrice.

UN RECOURS INCONGRU À L'HÔTEL

Le recours à l'hôtel représentait en 2015 un coût de 180 millions d'euros par an sur les 212 millions du budget du Samu social de Paris. En 2007, a même été créé un pôle de réservation hôtelière au sien des locaux du Samu, à Ivry-sur-Seine. Dix salariés, en permanence, ratissaient les hôtels, négociaient tarifs et conditions d'accueil.

La directrice générale n'hésite pas à parler de drogue dure ! "Réserver des chambres, c'est bien plus facile que de construire des centres. C'est une offre immédiatement disponible, avec une élasticité qui permet de s'adapter à la demande. Mais cela repose sur deux leurre. Le premier, c'est de croire que l'hébergement hôtelier est provisoire et réversible". L'histoire prouve le contraire. On est passé de 2 500 nuitées en moyenne en 2005 à 16 fois plus aujourd'hui. Parce que la demande d'aide a explosé au fil des années, mais aussi parce que sortir de l'hôtel n'est pas simple.

La chaîne qui mène de l'hébergement au logement est inexistante ou presque.



© Pixabay

D'autant plus inopérante que les familles placées à l'hôtel se retrouvent isolées, sans accompagnement social, et galèrent dans les démarches. "C'est le deuxième leurre, explique Christine Laconde. Croire que l'hôtel coûte moins cher que de construire des centres". La nuit à l'hôtel est négociée 17,50 € en moyenne par personne (adulte ou enfant), soit 1 500 € pour une famille de trois personnes là où une place en centre d'hébergement varie entre 24 et 41 € la nuit. Mais les prestations ne sont pas comparables. Les centres incluent l'accompagnement social, la nourriture, quand l'hôtel se résume à un lit. Dans le meilleur des cas, le gestionnaire met à disposition un micro-onde dans un bout de couloir.

Et Jean-Sébastien Daniel de pointer par ailleurs une menace pour l'avenir proche : "Nous sommes arrivés au plafond des possibilités hôtelières. Avec la préparation des J.O. puis leur déroulement et les chantiers du Grand Paris, les hôteliers risquent de baisser leur offre drastiquement. Il va falloir loger les nombreux acteurs (ouvriers, techniciens, consultants...) des immenses transformations en œuvre dans l'Ile-de-France puis offrir des places pour le tourisme bas de gamme. Inimaginable d'avoir la possibilité de louer plus de chambres à l'avenir. Au contraire, l'offre va mécaniquement baisser".

Une tension qui se fait déjà sentir. "Rien que pour suppléer les offres qui ferment après la période d'hiver, (les 3 000 places supplémentaires étaient occupées à 95 %), nous monopolisons nos équipes uniquement pour recaser les temporaires : 500 en avril, 220 en mai, 1 100 en juin. Dans des conditions d'urgence qui empêchent tout accompagnement digne de ce nom".

LE RÈGNE DE L'IMPROVISATION

Un constat auquel il faut ajouter le cas des immigrés, de moins en moins nombreux à obtenir le droit d'asile et qui, ne pouvant être logés en Cada (Centres d'accueil pour demandeurs d'asile) dont le nombre de places diminue faute de budget, se retrouvent à la rue. L'émergence de camps improvisés qui se constituent de façon anarchique au nord de Paris en est la manifestation la plus visible. Selon les associations, il manquerait 40 000 places

en France pour loger les demandeurs d'asiles, sans parler des déboutés.

Ajoutez à cela, la baisse de dotations programmée par l'État pour les CHRS (centres d'hébergement et de réinsertion sociale) : 57 millions sur 5 ans (2018-2021), à commencer par moins 18 millions l'année dernière. Devant le tollé des associations, relayées par la FAS (Fédération des Acteurs de la Solidarité), Julien Denormandie, secrétaire d'État puis ministre chargé de la Ville et du Logement, a fait marche arrière, en partie. La dotation baisse mais se voit compensée par une aide prise sur le budget de la stratégie pauvreté, ajoutant en cela à l'illisibilité globale. À titre d'exemple : l'année prochaine la baisse de 12 millions programmée pour les CHRS se verra amoindrie



© Fixabay

par le biais d'un transfert de 10 millions tout comme cette année. Derrière ces chiffres toujours plus alarmants, au-delà de ces statistiques toujours plus préoccupantes, il y a des hommes, des femmes et des enfants qui vivent dans des conditions indignes. "Dire que lorsque j'ai commencé, il y a dix ans, si l'on ne trouvait pas un abri dans la journée pour une famille à la rue, le lendemain on avait un coup de fil de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du

Le recours à la loterie

C'est ainsi que cet hiver, en plein cœur de Paris, une association a dû inventer une loterie des pauvres. France Horizon gère un accueil de jour sur l'Île de la Cité, dans le IV^e arrondissement. Chaque matin, dès 5 heures, 150 à 400 migrants font la queue devant la porte espérant passer la nuit au chaud, prendre une douche et, avec de la chance, ouvrir un dossier de demande d'asile. Mais, il y a bien longtemps que le lieu est saturé.

Une pénurie insupportable d'où des trafics, des bagarres pour être à la bonne place dans la file. La mort dans l'âme, les travailleurs sociaux de France Horizon ont dû instituer un tirage au sort. Ils mettent des jetons de différentes couleurs dans un sac, une seule offre le sésame. Pour éviter les tricheries, la couleur change tous les jours. Jaune, rouge, vert... Un moyen comme un autre pour limiter les violences et espérer qu'un camp

improvisé ne s'établisse devant la porte de l'établissement. "Ce n'est pas plus injuste que le principe du premier arrivé, premier entré", plaide Jean-Brice Muller, responsable de l'accueil. Pour un candidat qui se présente chaque matin, le temps d'attente pour entrer est estimé entre deux et quatre semaines. "Ça peut être plus, ça peut être moins. Un délai équivalent à d'autres lieux. Ce n'est pas pire et on gagne en sérénité".

Logement pour savoir ce qui avait pu bien se passer, se remémore M. Daniel. Aujourd'hui, c'est un chiffre de plus qui vient s'ajouter aux autres".

LE 115 SATURÉ

Le sort n'est pas plus enviable pour les femmes seules et enceintes pourtant ultra prioritaires. Certes, elles peuvent, en théorie, faire appel à Solipam (Solidarité Paris Maman), réseau de santé spécialisé en périnatalité pour les femmes enceintes en situation de très grande précarité ou à l'antenne dédiée de Médecins du Monde. Mais en réalité il faut qu'elles passent par le 115, par qui désormais tout transite. Or le 115 est saturé. En effet côté standard, les équipes gèrent la pénurie en permanence. Eric Pliez, président du Samu Social de Paris, en témoigne : "Nos écoutes doivent faire face à des situations dramatiques. Comment choisir au téléphone entre prendre en charge une femme enceinte de 7 mois et une femme enceinte de 6 mois qui attend des jumeaux ? Faute de places, nos équipes doivent prioriser l'impriorisable alors que l'accueil est en principe inconditionnel !" Et augmenter les équipes ne serait-il pas possible ? "Avec cinq écoutes de plus par jour au téléphone, on répondrait plus vite et à plus de personnes mais pour leur dire qu'on ne peut pas les héberger. Le problème majeur reste le manque de places !" Payés 1 350 € net, le turn-over est important...

En plus de son inefficacité, le dispositif s'est dés-

humanisé : avant, les travailleurs sociaux traitaient directement avec les directeurs des centres d'accueil. Ils les connaissaient et s'arrangeaient en bonne intelligence. Des liens précieux ont été rompus et on a dépossédé les acteurs de terrain d'agir.

LA FIN DES ILLUSIONS ?

Comment en est-on arrivé là ? Par une politique dépassée par la paupérisation de la population, les familles monoparentales, devenues aujourd'hui les premières pourvoyeuses de la précarité et une propension des politiques, tous bords confondus, à oublier leurs engagements électoraux humanitaires une fois les élections passées, préférant par la suite mettre la poussière sous le tapis. Compter les exclus, à la limite, leur offrir les moyens de sortir de l'exclusion...

Xavier Emmanuelli, créateur du Samu Social de Paris en 1993, se souvient. "J'avais créé Médecins sans frontières avec Bernard Kouchner, puis j'étais devenu médecin-chef de Fleury-Mérogis. Autant dire que j'étais un expert de la précarité et qu'il me fallait donc agir pour améliorer les réponses. En effet à cette époque, à Paris, soit vous releviez du médical et le Samu intervenait, soit non et vous releviez des BAPSA (brigade d'assistance aux personnes sans-abri) qui ramassaient les SDF pour les embarquer au centre de Nanterre, qui tenait plus d'un lieu de rétention que d'un centre d'accueil. J'ai été voir Chirac, alors maire de Paris, car il avait lancé la carte Paris-Santé (une "CMU" avant

Un cas d'encombrement parmi tant d'autres

Un Parisien, bouleversé de voir en bas de chez lui, Awa, enceinte de sept mois et un enfant en bas âge, a tenté de lui obtenir un hébergement pour la nuit via le 115. Plus de deux heures d'attente,

en vain au téléphone. "Au bout de 40 minutes, j'ai pu exposer sa situation, reconnue comme prioritaire. La personne m'a répondu de ne surtout pas quitter, qu'elle allait me transférer à un service

qualifié. Une heure trente plus tard, j'ai fini par raccrocher. Comment une personne à la rue avec un portable à moitié chargé peut-elle patienter aussi longtemps ?".

l'heure), pour lui faire part de la situation. Il m'a reçu dans son grand bureau de l'Hôtel de Ville et se montrait assez circonspect car son entourage était contre. "C'est simple, monsieur le maire, lui ai-je dit, les gens de la rue sont trop malades pour y rester mais pas assez pour être soignés à l'hôpital. En fait, ils sont illégitimes aux soins". Alors Chirac bondit : "Illégitimes !!! On va le faire ton truc". C'est ainsi que le Samu social est né, mais sa mise en œuvre s'est très vite avérée très difficile en raison de l'absence de politique générale de lutte contre la très grande pauvreté. D'ailleurs, Xavier Emmanuelli finira lui-même par claquer la porte du Samu social en 2011 quand Benoist Apparu, ministre du Logement sous François Fillon, lui rognera les crédits et supprimera 4 500 places d'hôtel. "Ce n'était plus tenable, j'étais devenu le jouet de luttes idéologiques".

DES SOLUTIONS CONNUES MAIS VITE OUBLIÉES

Alors, quelles solutions à ce que beaucoup résument à de l'impéritie d'État ? Pour la Fédération des acteurs de solidarité (voir interview ci-contre), qui regroupe plusieurs centaines d'associations, il faudrait, au-delà de la seule création de nouvelles places ou du dédoublement du parc Cada (40 000 places), veiller surtout à favoriser l'accès au logement. Et en attendant, permettre un droit effectif à la domiciliation pour tous, quelle que soit leur situation administrative ; offrir le droit au travail des demandeurs d'asile dès la délivrance de récépissé de leur demande ; accorder un titre de séjour permettant l'accès au travail et au logement aux déboutés non expulsés après deux ans ; ouvrir le droit au RSA dès 18 ans pour les jeunes isolés sans ressources...

C'est aussi l'opinion de Xavier Emmanuelli, qui

plaide pour un véritable plan Marshall de la grande pauvreté et se bat pour former les accompagnants de demain via son association Les Transmetteurs qui fait appel aux retraités médecins, infirmiers, travailleurs sociaux... Côté Samu, où Jean-Sébastien Daniel ne cache pas son découragement, "dix fois par jour, j'ai envie de baisser les bras, mais l'urgence m'impose de continuer", on insiste sur un impératif : qu'un tiers des logements sociaux à construire soit du très social, accessible aux bénéficiaires des minima sociaux, seule issue pour sortir de l'hébergement. Et d'évoquer à demi-mot une solution tabou : proposer aux hébergés d'Ile-de-France de les loger en province où la contrainte foncière est moins pressante.

Enfin, comme le résume abruptement Emmanuelli, quelles que soient les solutions retenues, il n'est plus possible d'attendre, "Ne nous faisons pas d'illusions, si la solidarité d'État reste défaillante, on laissera un jour la gestion du problème entre les seules mains du ministère de l'Intérieur". Une aberration au pays des Droits de l'Homme !



© Pixabay

QUESTIONS À LOUIS GALLOIS

Président de la Fédération des acteurs de la solidarité (Fas), Louis Gallois est un fervent défenseur des droits fondamentaux et d'accueil inconditionnel en hébergement.



© DR

Le Jas : Quelle est la situation du 115 aujourd'hui, à un moment où semblent se multiplier les besoins d'hébergement d'urgence ?

Louis Gallois : Si la saturation du 115 ne date pas d'hier, elle s'intensifie actuellement, et pas uniquement dans les zones tendues. Aujourd'hui on a des problèmes d'hébergement presque partout en France. L'effort accompli par l'État pour faire face à ce problème majeur est réel mais reste insuffisant. Tout d'abord, il est indispensable de créer plus de places d'hébergement en structures appropriées. Car aujourd'hui l'alternative est d'héberger les personnes dans des chambres d'hôtel, ce qui est à la fois une solution très coûteuse pour l'État et totalement inadaptée pour les populations qu'elle accueille. On doit savoir qu'il y a des personnes qui sont depuis 5 à 10 ans logées à l'hôtel. Et ces hôtels sont souvent situés dans des quartiers excentrés, difficiles d'accès, ce qui pose un problème pour la scolarisation des enfants et pour l'accès à l'emploi des parents. Les personnes concernées sont très souvent des femmes seules avec enfants. Mais le problème est également qualitatif, car on observe une dégradation de la qualité de l'accompagnement en hébergement, principalement due à la baisse du prix de journée attribué aux structures d'hébergement et, en particulier, aux CHRS (centres d'hébergement et de réinsertion sociale) qui ont

subi une coupe budgétaire de 20 millions d'euros en 2018.

Le Jas : Pourtant, l'hébergement d'urgence est censé n'être qu'une solution provisoire. Pensez-vous que l'engorgement actuel est aussi dû à l'absence de solutions plus pérennes ?

L. G. : Effectivement, s'il est nécessaire d'améliorer les structures d'hébergement, on ne doit pas perdre de vue que celui-ci ne doit être qu'un passage et que la finalité est de permettre aux gens hébergés de très vite en sortir vers un logement. Et même de favoriser l'accès direct au logement, avec un accompagnement sans imposer aux personnes de long parcours dans l'hébergement. Ce principe du "logement d'abord" nécessite de mettre l'accent sur la construction de logements accompagnés. Notre participation à l'expérimentation "10 000 logements accompagnés" a été un succès et elle sera reconduite avec l'Union Sociale pour l'Habitat, mais l'Etat ne finance pas suffisamment l'accompagnement social nécessaire au relogement des ménages les plus précaires. On ne construit pas assez de logements très sociaux accessibles aux ménages les plus pauvres comme les PLAI (prêts locatifs aidés d'intégration), et même avec ces logements, les loyers dans les zones centrales sont souvent trop élevés pour les publics qui veulent sortir des centres d'hébergement. Enfin, nous avons la question des migrants non réfugiés, qui n'ont pas droit au logement tant qu'ils n'ont pas de statut et qui sont dans des structures d'hébergement d'où ils ne peuvent sortir. L'absence de fluidité vers le logement contribue à l'engorgement des structures d'hébergement. On en arrive ainsi à remettre en cause le principe républicain de l'accueil conditionnel pour les situations prioritaires. Les structures sont obligées de faire des choix aberrants ; par exemple, parfois à la demande des Préfets, refuser l'hébergement dès lors que les enfants des familles à la rue ont plus de trois ans.